

SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST

JPJ/JB

Transmission en Préfecture	Date de réception	Affiché	du
02 FEV. 2023	02 FEV. 2023		Au

**DECISION D'ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC
PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE**

N° 341

Nature et objet du marché : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (SPS) pour la fourniture et pose de conduites d'eau potable sur la commune du Muy.

LE PRESIDENT DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 § 4,

VU la loi n° 2001-1168 du 11 Décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, dite loi « MURCEF », et notamment son article 9,

VU la délibération n°2020-014 du 28 juillet 2020 lui donnant délégation pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de prestations intellectuelles, approuvé par arrêté du 30 mars 2021 et ses modifications successives,

VU le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019 et ses modifications successives, et en particulier des articles relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée,

CONSIDERANT qu'une mission de coordonnateur SPS de niveau 2 est nécessaire dans le cadre des travaux de fourniture et pose de conduites d'eau potable entre l'usine d'eau potable du Muy et le réservoir des Planettes d'une capacité de 5000 m³,

CONSIDERANT que suite à la consultation de 4 bureaux d'études, quatre (4) sociétés ont remis une offre, à savoir :

- APAVE
- SOCOTEC
- DEKRA
- QUALICONSULT SECURITE

CONSIDERANT que suite à l'analyse des offres, effectuée par le Syndicat, QUALICONSULT SECURITE, 32 allée Sébastien Vauban Pole BTP Espace Capitou 83600 FREJUS, présente l'offre la mieux disante et répond parfaitement aux besoins du syndicat,

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} : Il est conclu un marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (S.P.S.) pour travaux de fourniture et pose de conduites d'eau potable entre l'usine d'eau potable du Muy et le réservoir des Planettes d'une capacité de 5000 m³, avec QUALICONSULT SECURITE, 32 allée Sébastien Vauban Pole BTP Espace Capitou 83600 FREJUS, pour un montant de 1 725.00 € H.T pour le marché n°1 et de 4 000,00 € H.T pour le marché n° 2 soit un montant total de 5 725.00 € T.T.C (cinq mille sept cent vingt cinq euros toutes taxes comprises).

ARTICLE 2 : Ce marché sera notifié dans les formes requises à l'attributaire dans les délais les meilleurs,

ARTICLE 3 : le financement de la dépense sera assuré par les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice, article 2131, chapitre 1016,

ARTICLE 4 : Madame la Présidente du S.E.V.E. et Monsieur le Trésorier Principal de FREJUS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Département du Var à TOULON et sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

FAIT à FREJUS, le

02 FEV. 2023

LA PRESIDENTE,



Liliane Boyer
Liliane BOYER